

IR 5090

GAMME IRETE Primaire à base de résine époxydique bi composant

DOMAINES D'EMPLOI

L'IR 5090 est un primaire à base résine époxydique pour support béton légèrement humide mais non suintant.

DEFINITION

- Primaire pour revêtements polyuréthanes IR 3310, IR 3360-100 et IRETE 411.
- Excellente adhérence sur béton frais préparé (poncé et dépoussiéré)

CARACTERISTIQUES

➤ Nature du produit	Epoxy bi composant sans solvant
➤ Rapport pondéral A/B	100 / 100
➤ Adhérence sur béton humide	> 1,5 MPa (rupture cohésive du béton)
➤ Adhérence sur béton frais préparé	> 1,5 MPa (rupture cohésive du béton)
➤ Masse volumique à 23°C	Composant A 1120 kg/m ³ environ
	Composant B 1020 kg/m ³ environ
	Mélange A+B 1070 kg/m ³ environ
➤ Dureté Persoz après 7 jours à 23°C	180 s environ
➤ Durée pratique d'utilisation	5°C – 10°C 7H
	10°C – 20°C 4H à 7H
	20°C – 30°C 2H à 4H
	> 30°C 1H à 2H
	➤ Délai de recouvrement
	10°C – 20°C 15H à 24H
	20°C – 30°C 5H à 15H
	> 30°C 2H à 5H

PROCES VERBAUX

- Perméabilité à la vapeur d'eau : 10,73 mg/m²/h/mmHg RE CSTB n°R2EM-1226034826

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

L'état du support, sa nature et sa préparation constituent un facteur essentiel de réussite du revêtement.

- Le support béton sera résistant, propre, sec et cohérent.

Condition d'application

- Les locaux seront clos et hors d'eau.
- Les zones d'intervention seront condamnées pendant la préparation du support, l'application des résines et la période de séchage. Elles seront protégées jusqu'à réception du revêtement.
- Température minimale (support et ambiance) : > 5°C avec 3°C au-dessus du point de rosée.
- Degré d'hygrométrie de l'air maximum : 80 % HR.

Certifié ISO 9001

Couche primaire

- Mélanger les composants A et B à l'aide d'un agitateur mécanique.
- Appliquer à l'aide d'un rouleau à poils longs ou d'une brosse.
- Consommation : 300 à 500 g/m² selon la rugosité du support
- Sabler l'IR 5090 à l'aide d'une silice de granulométrie 0,9 mm environ

Nettoyage du matériel

- Avant durcissement à l'aide du DILUANT D752

CONDITIONNEMENT

- En kit de 25 kg (composant A : 12,5 kg / composant B : 12,5 kg).
- En kit de 5 kg (composant A : 2,5 kg / composant B : 2,5 kg).

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
Pendant un an à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.